

Orientations stratégiques

2016-2021

Constatant que, dans les sociétés du savoir, les connaissances et les compétences deviennent des conditions d'insertion socioprofessionnelle ou des facteurs d'exclusion, voire, des causes de discrimination systémique ;

Constatant, dans ce contexte, la nécessité de renforcer le droit à l'éducation des adultes pour contrer la marginalisation, l'exclusion et la discrimination basées sur les connaissances et les compétences et pour permettre à l'ensemble de la population adulte de réaliser des apprentissages nécessaires ;

Au cours de la période 2016-2021, l'ICÉA :

Exercera un leadership accru en vue de donner une nouvelle impulsion à l'éducation des adultes

Pour aller au-delà des politiques réduisant les défis et les enjeux de l'apprentissage des adultes, diminuant le financement public de l'éducation des adultes et précarisant l'éducation des adultes.

Accentuera sa lutte aux inégalités de participation et de résultats en éducation des adultes

Des inégalités qui plongent ou maintiennent dans la marginalité et l'exclusion les personnes peu scolarisées ou faiblement alphabétisées, les personnes sans emploi ou à l'emploi de petites entreprises sans ressources pour la formation, les personnes immigrantes ayant des besoins de francisation et souhaitant voir leurs acquis et savoirs reconnus, les personnes en situation de handicap, les mères monoparentales.

Contribuera à accroître l'accès à l'éducation des adultes

Plus particulièrement, en proposant des moyens de lever les obstacles qui freinent la participation et en mettant à profit des pratiques d'apprentissage en émergence, tels l'autoformation en ligne, l'apprentissage par les pairs ou collaboratif.

Proposera des moyens de concilier famille, travail et formation

Dans le but de créer de meilleures conditions de participation et d'apprentissage pour l'ensemble de la population, notamment, les femmes.

Fera connaître les défis et enjeux d'apprentissage posés par de nouvelles thématiques en éducation des adultes

Par exemple, l'éducation au développement durable, l'apprentissage chez les personnes à la retraite, les apprentissages associés à l'immigration, la littératie dans divers domaines (santé, financière, numérique), l'éducation à la citoyenneté et au vivre ensemble, l'accès à la culture et aux arts.

Appellera à une actualisation et au respect du droit à l'éducation des adultes

Dans un contexte de société qui fait des connaissances et des compétences des conditions d'insertion socioprofessionnelle, des facteurs d'exclusion et des causes de discrimination systémique.

Pour être en mesure de réaliser avec succès ces actions en éducation des adultes, l'ICÉA :

Assurera sa viabilité financière

Par des budgets équilibrés et l'accroissement de ses revenus.

Établira des collaborations et des synergies

Avec d'autres organisations, incluant la possibilité de mettre en commun des activités et du personnel.

Consolidera une équipe de professionnels

Centrée sur des activités de recherche et d'analyse stratégique en éducation des adultes.

Élargira la participation de ses membres à ses activités

En mettant à profit les nouvelles pratiques de travail collaboratif et le potentiel des applications de consultation et de délibération en ligne.

Chacune de ses orientations constitue un chantier qui donnera lieu à des actions spécifiques adoptées lors des plans d'action annuels.

Orientations adoptées lors de l'assemblée générale du 13 octobre 2016